

STOP AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES



Violences intrafamiliales : il n'est pas interdit de fuir !

Si le confinement rend les choses plus compliquées pour les victimes de violences intrafamiliales, de nombreux interlocuteurs restent joignables.

En cette période de confinement, les situations familiales compliquées peuvent s'envenimer et les victimes ont moins de facilité à dénoncer ces situations. Dans ce cas, qui contacter ? Les interlocuteurs traditionnels ont mis en place des permanences téléphoniques.

Niveau national

- 3919 pour signaler toute violence intrafamiliale
- sms appel d'urgence au 114
- 17 Police secours

Niveau local

- Les assistantes sociales et psychologues du Pôle psycho social de Trappes-en-Yvelines (commissariat) continuent d'assurer des permanences téléphoniques au 01 30 50 72 21 « Nous restons à disposition des personnes (transferts d'appels + accès à la boîte mail), ainsi qu'à la disposition des Policiers de la circonscription en cas de nécessité (mise à l'abri), et nous maintenons le lien avec les partenaires sociaux », explique Nelly Duval, intervenante sociale.
- Le Centres d'information sur les droits des femmes et des familles - CIDFF poursuit son accompagnement mais à distance, sur cidff78@club-internet.fr ou au 01 30 74 21 01 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 ainsi que le mardi de 13h30 à 17h :
 - information juridique
 - soutien psychologique à destination des victimes
 - le dispositif d'accompagnement du Plan local pour l'insertion et l'emploi - PLIE
 - La Maison des parents est la structure municipale ressource, joignable au 01 30 69 27 61.

Système d'alerte

« Le confinement ne facilite pas la possibilité aux victimes de dénoncer facilement les faits », comme le souligne Nelly Duval ; « Moins de sorties spontanées, présence des enfants au domicile, travailleurs sociaux en télétravail... ». Un dispositif national d'alerte est mis en place dans les

EN PÉRIODE DE CONFINEMENT,

FACE AUX VIOLENCES, RÉAGISSONS !

Vous craignez que l'un de vos proches soit victime de violences physiques, sexuelles ou psychologiques au sein de son foyer ?
 Vous entendez des cris ou des traits suspects chez vos voisins ?
Réagissez, vous pouvez sauver une vie !

En cas d'urgence, appelez le 17 ou le 112 ou le 114 par SMS

Pour échanger de manière anonyme, par écrit et en direct avec un policier ou un gendarme spécialement formé, depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur :

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Un service relayé dans l'Intranet de l'Observatoire

Pour échanger avec des professionnels de la lutte contre les violences conjugales et obtenir les coordonnées des associations proches de chez vous :

Contactez le 3919, numéro national anonyme et gratuit, du 9h à 19h, du lundi au samedi. (Service fermé sur le réseau téléphonique)

En cas de situation d'extrême danger ou en risque de l'être.

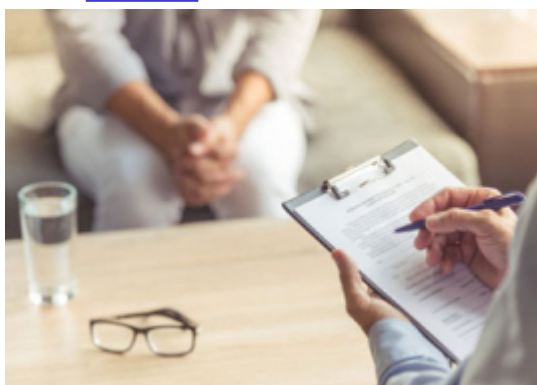
Mise à jour

10/04/2020

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)



Conflits entre frères et sœurs



Gérer le stress des enfants



Engagez-vous, soyez utile !



Faire face à l'inquiétude et à l'angoisse